



Préavis de Grève du 12 octobre

Réforme de La Fabrique, ex-filière production

Rien ne va plus à la Vidéo Mobile

Après plus de trois ans de réformes de la Fabrique nous constatons que la direction a toujours autant de mal à se réformer elle-même, autant dans sa structure que dans sa pratique. L'éloignement des personnels reste un problème non résolu avec toujours plus de difficultés et de réformes dans la réforme.

Les salariés sont fatigués, il est grand temps d'agir, de remettre les salariés au centre de la réforme, de trouver des solutions et d'arrêter de faire des économies sur leur dos qu'ils soient permanents ou intermittents.

Forts de ce constat, les syndicats CGT et CFDT revendiquent, au nom des personnels de la Vidéo-Mobile, les points suivants :

Point 1 : Retour à un fonctionnement plus humain et rationnel

- ▶ Validation par les chefs de postes et prise en compte de leur avis pour les recrutements des permanents comme des intermittents sur les émissions et les postes à pourvoir.
- ▶ Simplification et fluidification des circuits de prise de décision entre le service planification des cars, le service planification des collaborateurs et le service AISO.
- ▶ Mise en place d'un planificateur unique par car pour une meilleure gestion des personnels d'un même collectif, pour une gestion des salariés par équipe et non par corporation.

Point 2 : Plafonnement de l'activité de flux (jeux et magazines)

- ▶ Retour à un équilibre des tournages d'émissions de flux vs captations unitaires, Paris vs Régions afin d'être en cohérence et en continuité avec les années précédentes et de respecter les engagements pris par la direction lors de la mise en place de la réforme.
- ▶ Compte rendu sur les propositions de prestation de la Fabrique vis-à-vis du réseau (sport et culture en région) et sur les démarches commerciales vers des clients extérieurs.

Point 3 : Récupération après tournages

- ▶ Attribution de deux jours de repos compensateurs suite à un enchaînement de 9 jours en mission.

Point 4 : Maintenance des cars en région

- ▶ Retour des cars en régions entre deux missions, espacées ou égales à une semaine, et à la demande des chefs de cars.
- ▶ Maintien d'un lieu de stationnement pour les cars dans chaque région.

.../...

Point 5 : Le repos sur place dit RSP, ce n'est pas forcément de tout repos

- ▶ Revalorisation du RSP, de son identification sur les fiches de paie et de son informatisation.

Point 6 : disparition de notre identité régionale

- ▶ Rétablissement de l'identification régionale des six cars sur les plannings.

Point 7 : Renouvellement des cars de Marseille et de Rennes

- ▶ Engagement sur un calendrier précis du renouvellement des cars de Marseille et Rennes.

Point 8 : Congés et activités en sens unique

- ▶ Rétablissement du dialogue entre la direction et le personnel pour la dépose de congés et sur l'arrêt des cars. Concertation avec les techniciens et les chefs de postes pour les périodes de sous-activité et de congés scolaires.
- ▶ Le planificateur doit pouvoir valider et annuler les congés des salariés, avec leur accord afin de fluidifier l'activité et rendre plus réactive la planification des cars et du personnel.
- ▶ La simplification et l'adaptation de l'application mon Kiosque à la Fabrique.

Point 9 : Transparence et confiance envers le service de paie

- ▶ Retour systématique des RIA au salarié après traitement.
- ▶ Justifications transmises au collaborateur en cas de modification des heures, des primes et des différents éléments de paie par le service gestion de paie.
- ▶ Connaissance et application par les validateurs dudit service des notes et des protocoles de sortie de grève. Il est urgent que les salariés retrouvent confiance dans la validation des RIA, aujourd'hui trop d'erreurs sont commises par ce service.

Point 10 : Mise en œuvre immédiate des préconisations des ateliers

- ▶ Présentation des actions et des faits concrets, sur la mise en place des préconisations issues des ateliers.

Pour mémoire cette réforme ne marchera que si les salariés y adhèrent dixit la direction lors de la présentation du projet. Aujourd'hui nous sommes loin du compte, les nombreux départs de salariés et arrêts maladie en sont le reflet criant.

Afin d'obtenir gain de cause, les syndicats CGT et CFDT appellent les salariés de la direction des moyens de fabrication à cesser le travail le 12 octobre 2021 à partir de 00h et pour une durée illimitée.

Paris, le 6 octobre 2021

Pour la CGT,

Pierre Houchel, DSC



Pour la CFDT,

Nancy Gressica



Reçu en main propre
avec les notes d'usage
le 6/10/2021 à 12h20

